

CONSEIL DE QUARTIER DE LA DHUYS

Mercredi 4 mars 2015

Étaient présents 35 personnes dont :

Pour la mairie :

Tony DI MARTINO (maire)
Oliver TARAVELLA (élu aux finances)
El Miloud KANFOUDI (élu référent)
Cédric PAPE (élu référent)
Isabelle BELLET (cabinet du maire)

Les animateurs du conseil de quartier :

Élodie DURAND
Khadidja HAJJI
André MAUDET
Marie-Laure PESLE

Françoise ROMAN
Christiane RODDE
Gilles WALLIS
Hélène ZANIER

Compte rendus des Conseils de quartier

Les comptes rendus des conseils du 2 décembre 2014, du 6 janvier 2015 et du 4 février 2015 ont été diffusés. Aucune remarque n'étant relevée, ils sont approuvés.

Le compte rendu de visite du 14 février a fait l'objet d'une remarque, pas sur le fond, mais sur la forme du document, un peu trop systématiquement critique alors que l'équipement paraît, dans l'ensemble, satisfaisant. De la discussion, il ressort que c'est un peu la loi du genre de ce type de CR qui insiste souvent plus sur ce qui ne va pas.

Communication – liste de discussion « google groupe »

Le groupe de discussion ouvert « *conseil de quartier de la dhuys* » est à la disposition de tous les citoyens du quartier pour échanger.

Pour y accéder, il suffit de laisser son adresse mail aux animateurs ou directement auprès d'Élodie Durand elodie.durand34@gmail.com l'animatrice qui gère le groupe.

D'ores et déjà, un tableau de suivi des actions du Conseil de quartier a été publié sur cette liste. Il sera mis à jour au fur et à mesure.

Compte rendu de la visite de quartier du samedi 14 février 2015.

Le compte-rendu écrit qui avait été publié la liste de discussion a été rappelé et mis en discussion (cf. CR visite).

L'école

Un participant a reproché aux animateurs rédacteurs du compte rendu de ne pas s'être s'appesanti sur la « beauté » de l'école tout en précisant que tout ce que le compte rendu contenait était parfaitement véridique. Il avait apprécié, entre autres, que les classes soient dotées de tableaux numériques.

Il lui a été précisé qu'il était bien légitime de la part des citoyens d'être exigeants et vigilants pour un équipement qui avait engouffré 35,7 millions d'euros de budget communal (plus de deux fois le budget de départ !) ce qui avait très largement participé à l'endettement de notre ville. (L'autre équipement étant l'hôtel de ville qui est arrivé au montant exorbitant de 38,6 euros !).

Concernant les tableaux numériques, il est également précisé que c'était la moindre des choses à notre époque.

Il a été rappelé que les huisseries avaient déjà dû être remplacées pour un coût de 30 000 euros, ce qui est tout à fait inacceptable.

Ont été également soulignées à nouveau des erreurs de conception grossières comme, entre autres, la taille insuffisante du préau et l'escalier barrant l'agora devant les entrées des écoles, les fenêtres très basses sur rue, ...

El Miloud Kanfoudi précise que l'école ne comprend pas 20 classes comme l'indiquait le compte rendu, mais 19 (l'école était prévue pour 18). Il confirme cependant que plus un seul local n'est disponible en cas d'ouverture (administrative) de classe. D'après lui et les données en sa possession, l'éventualité d'une telle ouverture n'est pas d'actualité pour la rentrée prochaine. Ceci n'empêche pas l'inquiétude de citoyens qui voient que plusieurs opérations immobilières dans le quartier vont faire augmenter la population scolaire.

Il a également été fait état d'un problème d'encadrement (lors de la pause méridienne) des enfants, lié aux animateurs (en élémentaire) qui inquiète beaucoup de parents.

El Miloud Kanfoudi a pris ces inquiétudes en considération et doit revenir vers le conseil pour informer des suites.

Club de boxe

Des participants ont à nouveau contesté la présence de ce club dans les locaux programmés pour la maison de quartier suggérant qu'il rejoigne l'autre club au gymnase Fanara (le Boxing Club).

Ils contestent également le montant des subventions qu'il perçoit (en plus des budgets d'investissement dont il a déjà bénéficié).

Le maire a rappelé que depuis qu'il est aux affaires, la subvention de Top Rank est passée de 18 000 euros à 14 000 euros et que celui du Boxing Club avait vu la sienne passer de 28 000 à 14 000 euros.

A propos des subventions aux associations, il est demandé que l'ensemble de celles-ci soient accessibles ainsi que les conventions qui lient les associations à la Ville, leur nombre d'adhérents.

Olivier Taravella rappelle que ces données sont publiques et qu'il les fera publier.

Salle polyvalente

Compte tenu de la sous-utilisation de cette salle, les animateurs du conseil de quartier expriment le souhait de s'y réunir (animateurs ou commissions).

Gymnase

De l'avis général, ce gymnase ne remplit pas sa fonction : impossibilité de jouer au ballon (plafond pas adapté), absence totale d'agrès, ... contraste saisissant avec le luxe de la salle de boxe.

Abords de l'école

Il est rappelé l'absence d'éclairage de l'agora, la dangerosité de l'escalier du club de boxe situé en plein milieu des sorties d'écoles très denses (ayant occasionné des blessures), la présence permanente des grosses poubelles du club de boxe sur le trottoir avenue de la Dhuis.

Il a été proposé de protéger les enfants et les parents de cet escalier par la pose de barreaux sur la partie dangereuse (environ deux mètres).

Le projet Bouygues est évoqué car il donne directement sur l'école. Il est rappelé que le projet est stoppé et qu'il est en cours de redéfinition. A ce propos, un participant suggère que le projet soit décalé de 50 m vers Paris en enjambant la rue des Lorientes pour libérer de l'espace et notamment de quoi faire un parking pour le personnel. Le maire prend acte de la suggestion.

Les algécos (ancien réfectoire)

Ce bâtiment est occupé depuis mars 2014 par un groupe « nubien ». Le Conseil de quartier a revendiqué, en l'attente de la récupération des locaux occupés par le club de boxe, d'installer la maison de quartier de la Dhuis dans ce bâtiment.

Lors du dernier conseil de quartier, le maire avait annoncé la libération des locaux pour juin 2015, il l'a annoncée à ce présent conseil pour fin juillet.

Etant donné que cette association, qui lors de la visite du 14 février n'avait manifestement pas « compris » qu'elle devait libérer les locaux (prévoyant des travaux !), le maire a donné lecture du courrier qu'il lui a adressé le 1^{er} décembre (voir en annexe) faisant état de la volonté municipale de récupérer les locaux.

Le maire a affirmé n'avoir signé aucune convention avec l'association, il conteste un lien entre l'ambassade d'Egypte et l'association, précise que son président travaille à l'ambassade de Jordanie. Les participants réaffirment que l'appellation inscrite en arabe sur la porte du local est bien « Front nubien égyptien en France » et que cela correspond à une organisation politique.

La question est posée : cette association a-t-elle une assurance couvrant les risques des bâtiments ?

Le conseil confirme son souhait de récupérer ce local pour la Maison de quartier.

De son côté, le maire confirme que à partir de juillet, les algécos pourront être attribués à la Maison de Quartier.

QUESTIONS D'ACTUALITÉ

Tags

Les participants font part d'une recrudescence importante des tags. La Municipalité se déclare consciente de cette recrudescence Il est demandé quelle politique (et quel budget) est dédiée à leur élimination.

Olivier Taravella annonce un budget de 80 000 euros à cette politique pour les tags visibles de la rue.

Atelier garage illégal de a rue du Pinacle

Comme à chaque réunion depuis le 14 octobre 2014, ce problème est examiné. Cédric Pape s'occupe du suivi de cette affaire qui s'avère complexe et long.

Magasin Lidl

Depuis le 14 octobre 2014, la problématique de ce magasin est à l'ordre du jour. Cédric Pape va organiser une réunion avec le gérant et accepte d'être accompagné par une délégation du conseil de quartier.

Éclairage public

Olivier Taravella informe le conseil de quartier de la remise à plat du marché (élevé).

Un participant fait état du dérèglement du système (cellules de mesure de la luminosité) qui allume et éteint (consommation et dépense inutiles).

Un autre attire l'attention sur la fragilité des « blocs de sécurité » des candélabres qui

sont trop facilement vandalisés. Une expérience sur des lampadaires inviolables est en cours à la Capsulerie pour solutionner les mêmes problèmes de vandalisme. L'équipement pourrait être étendu en fonction des résultats, mais le coût est élevé (123 000 €).

Rue de Noisy

Le marché de l'élagage ayant été relancé, la rue de Noisy est fléchée prioritaire.

Dépôt récurrent de déchets au droit du 224 rue de Noisy : Isabelle Bellet suit ce problème. A suivre.

Stationnement envahissant devant le Château de l'étang

Un participant signale l'envahissement du secteur (y compris sur le carrefour lui-même) par des véhicules les samedis (mariages). Cette situation s'aggravera avec la livraison des logements des opérations Sogeprom et Logitransport.

Voitures ventouses et stationnement non résidentiel

Pas de progrès.

Plan de circulation

Une habitante fait état du fait que la logique du plan détourne la circulation vers l'Avenue de la Dhuys et apporte des nuisances à certains. Elle recommande que le plan soit revu. Il ressort des discussions que ce point a déjà été soulevé par certains qui se plaignent de faire des détours mais qu'un consensus semble se dégager de ne rien toucher à ce plan à ce stade. Il est rappelé que le plan actuel a pour objectif de supprimer les traversantes

PLU et enjeux urbains

La municipalité a engagé une modification du PLU. Lors du dernier conseil de quartier, le groupe de travail a décidé de s'engager dans le processus et de faire des propositions (voir Compte rendu du 4 février) sur 3 objectifs :

- Maitriser la sur-densification du quartier,
- Favoriser la circulation piétonne,
- Sauvegarder les espaces verts privés et promouvoir l'espace vert public.

Dans ce but, un recensement sera fait sur plusieurs sujets :

- les opérations immobilières en cours et potentielles.
- les bâtiments remarquables à préserver (par exemple Victoria Antiquités Avenue de la Dhuys/rue du Pinacle)
- les arbres remarquables
- les espaces publics pouvant être « verdis ».

On demandera prochainement le concours de tous, par courriel.